**Histoire de la Confrérie des Chevaliers de St Antoine et de St André**C’est en octobre 1963, avec le concours de charcutiers, dans un esprit strictement professionnel au départ, que fut créée par André LEDUR, homme de lettres, fils de charcutier, la Confrérie des chevaliers de Saint-Antoine pour valoriser le métier ainsi que les produits à base de viande de porc. Le premier bailliage régional eut son siège à Paris et après de nombreuses intronisations furent créés des BAILLIAGES en province aujourd’hui au nombre de 5 :Bourgogne Franche-Comté – Flandres-Artois-Hainaut – Lyonnais – Paris-Ile de France - Provence-Méditerranée. Au niveau national La Confrérie se compose d’un Conseil Magistral. A sa tête le Président a le titre de Grand Maître. Depuis sa création, 5 Grands Maîtres se sont succédé :Jean-François MITANCHEY André LEDURAndré BRANDLÉJean-Claude VINCENTGérard MOTHUJean-François MITANCHEY, actuel Grand Maître.But de la ConfrérieL’étude de la gastronomie, et particulièrement la recherche de qualité de la viande de porc et autres composants des produits de charcuterie, la sauvegarde des préparations charcutières régionales, le rapprochement de tous mouvements constructifs relatifs à la Gastronomie, aux métiers de bouche et à la conservation du patrimoine charcutier et gastronomique, la création et le développement des relations amicales d’ordre culturel entre ses membres et les sympathisants de la confrérie.Tenue des Grands DignitairesTous les grands dignitaires des bailliages possèdent la même tenue qui se compose :Tenue des grands dignitaires de la Confrérie des Chevaliers de Saint-Antoine,Pantalon ou jupe noir, veste blanche, chemise ou corsage blanc, nœud papillon bleu nuit, chainette avec médaille sous le nœud papillon, chaussures noires, gants blancs, cape en tissu bleu avec parements or

**Baillage Flandres Artois Hainaut fondé en 1988**Le Bailliage Flandres Artois Hainaut a été créé en 1988 par Claude LOOTVOET, Président de la Fédération des charcutiers, Gérard DEREGNAUCOURT et Jacques SAUVAGE, charcutiers régionaux. Michel HURE prendra la fonction de Chancelier et Rémy GAUTIER BOUCHERY, Président de la Foire Expo Lille Grand Palais, celle de Bailli. Yvon KINGET succèdera à Claude Lootvoet à la fonction de Chancelier, puis en 2009, le regretté Jean-Baptiste BOUCHEZ et Michel HURE à partir d’avril 2010. Henri VAN HOOVE, critique gastronomique, sera le deuxième Bailli puis se succèderont Claude LAPLANCHE Meilleur Ouvrier de France, Michel DELAUNAY critique gastronomique et écrivain et Olivier VIGNE, nommé en septembre 2015. Le premier Chapitre eut lieu à Douai le 15 juin 1988 sous la Présidence du Grand Maître Jean-Claude VINCENT. Le Bailliage couvre la Région des Hauts de France comprenant les départements de l’Aisne (02), du Nord (59), de l’Oise (60), du Pas de Calais (62) et de la Somme (80).

Texte :Gérard DEREGNAUCOURT